

Mario Albertini

Tutti gli scritti

V. 1965-1970

a cura di Nicoletta Mosconi

Società editrice il Mulino

Une lettre de M. le Chanoine Orban

Pavie, le 4 août 1965

Cher Monsieur le Chanoine,

je suis très heureux du fait que mon article sur le fédéralisme intégral – bref et trop vite écrit – ait pu vous satisfaire.

Je crois avec vous que le fédéralisme constitue le maximum de développement de l'auto-conscience de la liberté sociale, donc de la liberté et de l'autonomie des autres. Tout en n'ayant pas la foi, j'ai toujours senti très nettement ce qu'il y a de blasphème dans l'idée d'un changement global de la société par le truchement d'un seul individu ou d'un groupe particulier.

Mais je crois aussi que, tout en gardant son caractère ouvert, il faut également définir et identifier le fédéralisme, dans le but de le communiquer aux autres, de les faire participer à son expérience, d'autant plus qu'il faut admettre la possibilité de donner des définitions (si vous voulez d'établir des critères de pensabilité) de ce qu'il y a de libre et d'ouvert dans la condition humaine. Il s'agit-là, bien entendu, d'une possibilité dans les limites de la science sociale et politique et de la connaissance historique, car au-delà il n'existe pas de points de repère communs, au moins en principe, à tout le monde. Au-delà, tout au contraire, que ce soit par sa religion ou par sa philosophie, chacun veut et doit exprimer son individualité particulière.

Dans cette optique j'ai tenté d'établir un cadre de référence des données fédéralistes, grosso modo un Idealtypus dans le sens de Weber, avec identification de ses aspects de valeur, de structure et historico-social, de façon à pouvoir situer les données fédéralistes dans l'histoire, les mettre en relation avec toute autre donnée, en particulier avec les autres idéologies politiques, etc.

Je vous remercie aussi de votre approbation de l'accord entre la majorité et Autonomie fédéraliste. Même à cet égard, toutefois, il ne faut pas oublier que des différences politiques subsistent, et qu'il faut dans certaines limites les préserver. Je m'explique. A mon sens, trois conceptions de la lutte pour l'Europe fédérale sont possibles: a) celle qui découle de l'idée que la force politique pour faire l'Europe réside dans les gouvernements (Spinelli dernière incarnation), b) celle qui découle de l'idée que la force en question réside dans les Communautés (Hirsch?), c) celle qui découle de l'idée que cette force réside dans la population (Autonomie fédéraliste).

Dans chacune de ces conceptions il y a une part de vérité, dans le sens qu'une partie de la force réside dans chacun de ces milieux. La force véritable réside donc dans leur convergence, mais cette convergence pose tous les problèmes de la lutte pour l'Europe, car les positions européennes de ces milieux divergent, de par leur nature même, à la fois sur les plans de l'organisation, de la politique et de la doctrine.

Il va de soi que si l'on met l'accent sur les gouvernements, il ne faut pas les gêner. Donc pas de critiques de la sclérose progressive des Etats, des partis, des idéologies, si ce n'est pas dans les limites que les gouvernements et les partis eux-mêmes acceptent; donc pas de mise en question de leur légitimité, et par conséquent pas de «peuple fédéral européen» et de son pouvoir constituant. C'est-à-dire rien de tout ce qu'il faut au juste tirer au clair si l'on met l'accent sur la population. Dans ce cas il faut, c'est l'évidence même, parler de la légitimité européenne, donc du peuple fédéral européen et de son droit de décider la forme de l'unité européenne, de son pouvoir constituant (sans quoi cette population n'aurait pas d'identité, de conscience, personne n'y appartiendrait, ou bien elle devrait tout simplement assister à la construction de l'Europe sans y participer). Et il faut aussi, bien entendu, critiquer ouvertement la sclérose progressive de la vie politique nationale en attribuant la responsabilité – le point politique est là – aux partis et aux gouvernements (sans quoi la population, dans sa capacité d'opposition et de changement, chercherait des alternatives en dehors du fédéralisme européen). D'autre part, si l'on met l'accent sur les Communautés, il faut parler de la supranationalité, mais non de ce qu'elle signifie dans le contexte du peuple (peuple fédéral européen) et de la

démocratie (constituante). Il faut donc, comme l'expérience des Communautés le démontre et la théorie peut l'expliquer, employer une notion mais en cachant tout justement ses points de force populaires et démocratiques.

Quant à l'organisation, dans la conception (a) il ne faut pas dépasser le stade de l'«internationale» (comme celle des partis). Une organisation supranationale engendrerait la dispersion, par suite de ses difficultés de fonctionnement, mais serait même dangereuse, compte tenu de sa tendance à déplacer le point de vue des gouvernements nationaux à l'opinion publique européenne. Dans la conception (c), tout au contraire, elle est indispensable à tous les égards; tandis que dans la conception (b) on se trouve à mi-chemin entre le stade de l'internationale et celui de l'organisation supranationale.

Ce n'est que le premier point en matière d'organisation. Quant à l'argent, par exemple, il est évident que la conception (a) doit l'obtenir des gouvernements, la (b) des Communautés ou des milieux communautaires, tandis que la (c) ne peut l'obtenir que du peuple lui-même et de ses propres militants.

Quant à la doctrine, je me borne à constater que ce n'est qu'au niveau de la conception (c) qu'une doctrine fédéraliste autonome, une critique des idéologies politiques du libéralisme au marxisme et une démystification de la nation sont à la fois utiles et nécessaires (tout cela, d'après l'avis de beaucoup, ce n'est que de la «théorie», et pourtant le dynamisme d'Autonomie fédéraliste – qui édite une revue, un bulletin, qui vient de lancer une campagne populaire et un journal sans aucun financement en dehors du peuple et des militants – vient tout justement de l'emploi des trois leviers, organisationnel, politique et doctrinaire, de la conception (c)).

Cela pour la différence entre les trois conceptions (milieux, forces). Pour ce qui est de leur convergence, il faut observer d'abord:

a) que pour converger elles doivent exister, et qu'il ne peut y avoir développement de chacune d'elles si, en raison de la logique organisationnelle, politique et doctrinaire de l'une ou l'autre d'entre elles, on finit par empêcher l'expression de la logique correspondante des autres, qui coïncide au juste avec leur développement;

b) qu'il n'y a pas, sauf à la dernière minute (création de la Fédération européenne) une convergence absolue. Il faut donc

que chaque milieu, tout en développant sa ou ses logiques, ne gêne pas celle des autres, ou qu'il arrive même à les aider, directement ou indirectement. En principe cette possibilité existe, la société étant pluraliste, avec mille visages, mille voix. Il faut pour cela que chaque milieu tâche de comprendre la situation – à tout stade de l'intégration européenne – des trois conceptions, bien entendu à partir de sa position, de son point de vue et de ses propres exigences, autrement on aurait une cacophonie à la place d'une symphonie. Et on peut y arriver si l'on trouve le critère pour identifier la position dans la société, ainsi que les priorités dans tout contexte et dans toute action, des trois conceptions.

Je pense donc que ce critère résulte de la nature elle-même des trois conceptions, et précisément du fait que (a) coïncide avec la politique à bref terme (qui ne peut que passer par les gouvernements), (b) avec celle à moyen terme (qui ne peut se manifester que par les Communautés), (c) avec celle à long terme (inconcevable sans la participation directe et stratégique du peuple).

Et je crois que, une fois reconnue la nature ainsi que les exigences d'une politique à bref terme, d'une politique à moyen terme et d'une politique à long terme, il y aurait plus de compréhension entre les trois milieux en question et non pas, comme cela se passe aujourd'hui, la tendance à universaliser les exigences propres aux milieux les plus forts, à savoir le gouvernemental et le communautaire, où l'on parle de la nécessité de l'engagement de la population, de la culture vivante et de la jeunesse, mais en bloquant de toute manière leurs manifestations autonomes, qui ne peuvent reposer que sur les deux notions de peuple fédéral européen et de pouvoir constituant européen. En particulier la reconnaissance de la nature et des exigences de la politique à long terme pourrait aider à surmonter les divisions qui subsistent encore entre les organisations fédéralistes.

Ce n'est pas ici le cas de faire une analyse de toutes les conséquences de ce critère. Toutefois permettez-moi de vous dire qu'à mon sens l'unité retrouvée du Mfe serait tout à fait inefficace si, au lieu de produire cette conscience des trois politiques, elle servait à la cacher. C'est pourquoi je pense que le prochain congrès, qui ne verra pas de confrontation entre tendances opposées, devrait se baser justement sur trois rapports concernant respectivement la politique à bref terme, celle à moyen terme, et celle à long terme, y compris leurs aspects organisationnels et

doctrinaires (sans compter, bien entendu, les rapports du bureau sortant). Dans ce but, je vous demande s'il ne convient pas d'en parler au Comité central, et de toute façon je vous demande aussi de me permettre de publier votre lettre et cette réponse dans la revue «Le Fédéraliste».

Je ne sais pas, cher monsieur le Chanoine, si c'est de cette sorte qu'on s'adresse à un Chanoine. Je connais un peu de français pour parler politique, mais pas tout le français de la vie courante. De toute façon, veuillez excuser mes fautes, et agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

In «Le Fédéraliste», VII (1965), n. 2.